



(Traduction française du document original)

Memorandum d'Engagement Commun

2020 Villes avant-gardistes (*Vanguard Cities*)

Un endroit appelé chez-soi (*A place to call home*)

Ce Mémorandum d'Engagement Commun (Mémorandum) est établi et conclu entre et par l'*Institute of Global Homelessness* (IGH), une collaboration entre *DePaul University* et *Depaul International*, et NOM DE LA VILLE (« Ville avant-gardiste »).

1. **Objectif.** L'objectif de ce Mémorandum est de décrire l'engagement et le partenariat sous lesquels l'*Institute of Global Homelessness* et les représentants de « Ville avant-gardiste » travailleront ensemble dans la poursuite d'un objectif local visant à mettre fin au sans-abrisme de rue d'ici 2020.
2. **Durée du Mémorandum.** Le présent Mémorandum entre en vigueur à la date de signature et restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020. Ce Mémorandum peut être résilié par l'une ou l'autre des parties pour quelque raison que ce soit, avec un préavis écrit d'un mois.
3. **Activités potentielles de l'IGH.**
 - Faciliter une communauté d'apprentissage par les pairs entre les représentants soussignés et les autres villes avant-gardistes, y compris une réunion annuelle des personnes concernées ; une conservation et une diffusion ciblées et en temps voulu des enseignements dans les villes ; et de plus petites réunions autour de sujets spécifiques adaptés qui sont pertinents pour les villes inscrites.
 - Soutien de l'équipe IGH pour fournir des conseils, des idées et d'autres formes de soutien, au besoin, pour atteindre l'objectif fixé.
 - Soutien de l'équipe IGH et d'experts externes pour améliorer le système de données sur le sans-abrisme et la qualité des données dans les villes où il s'agit d'un défi majeur.
 - Travailler avec chaque ville avant-gardiste pour tirer parti de l'adhésion à une campagne mondiale pour motiver et convoquer les autorités locales, et pour travailler en partenariat avec les représentants locaux pour attirer l'attention des médias sur le sans-abrisme.
 - Favoriser l'énergie, l'enthousiasme et le moral grâce à un travail de communication partagé et à la célébration régulière du succès.
 - Offrir, aux dirigeants de « Ville avant-gardiste », un accès exclusif à un panel d'experts internationaux sur les défis à relever pour mettre fin au sans-abrisme de rue.
4. **Activités potentielles de la « Ville avant-gardiste ».**

- « Ville avant-gardiste » travaillera avec l'IGH pour sélectionner et s'engager à un objectif dans la liste ci-dessous :
 - Mettre fin au sans-abrisme de rue à travers la ville
 - Mettre fin au sans-abrisme de rue dans un quartier ou dans une sous-population
 - Réduction ciblée du sans-abrisme de rue de 25%, 50% ou 75%
- « Ville avant-gardiste » mesurera, évaluera et rapportera régulièrement à l'IGH les progrès vers l'objectif convenu. S'il n'y a actuellement pas de mesure fiable du sans-abrisme à l'échelle de la ville, la « Ville avant-gardiste » devrait être disposée à travailler avec l'IGH pour renforcer et développer son système de données.
- « Ville avant-gardiste » essaiera de nouvelles approches, évoluant et changeant en temps réel en fonction des données. « Ville avant-gardiste » partagera ouvertement et de manière transparente avec ses pairs d'autres villes sur ce qui fonctionne et sur ce qui échoue, pour faire progresser l'apprentissage à travers le groupe.
- Deux représentants ou plus de « Ville avant-gardiste » assisteront à un colloque annuel de célébration et d'apprentissage.

5. Responsabilités de l'engagement conjoint

En général, les parties s'efforceront de travailler ensemble, d'aider à déterminer la réponse globale au sans-abrisme, de co-apprendre et de diffuser l'apprentissage pour inspirer les autres. Cependant, chaque partie est responsable de déterminer ses activités spécifiques et son niveau de participation en ce qui concerne les activités potentielles décrites dans ce Mémorandum. Ce Mémorandum ne prévoit pas l'échange de frais ou d'autres fonds entre les parties. Chaque partie est responsable de tous les frais encourus dans le cadre de la mise en œuvre du présent protocole et des activités décrites dans la présente.

6. Publicité

L'IGH peut annoncer publiquement ce Mémorandum et les activités qui y sont décrites, y compris la participation de « Ville avant-gardiste ». Dans la mesure du possible, l'IGH planifiera des annonces en étroite collaboration avec « Ville avant-gardiste », qui confirmera la participation aux partenaires, aux intervenants locaux et aux médias, si nécessaire.

Les soussignés certifient avoir lu, compris et accepté les termes et conditions du présent protocole. Les soussignés déclarent qu'ils sont autorisés à signer au nom de l'entité nommée.

INSTITUTE OF GLOBAL HOMELESSNESS, une collaboration entre DePaul University et Depaul International

Dame Louise Casey DBE CB Date
Présidente du comité consultatif de l'ISFH
Depaul International

Jay Braatz Date
Vice-président pour la planification et l'administration présidentielle
Université DePaul

[NOM DE LA VILLE]

[Nom et titre]	Date
[Organisme]	

[Nom et titre]	Date
[Organisme]	